



L'autruche

Numéro 6 décembre 2024

Mensuel CGT offert

Pour les travailleurs sociaux
assistants familiaux du départe-
ment du Nord

L'actualité:

Pourquoi se mobiliser le 5 décembre 2024

Le saviez vous en tant que salarié/agent assfam du dépt nous sommes soumis à la carence . La réalité fait que la sécu pose 3 demi journées et que l employeur peut imposer pour nous assfam, 7 demi journée : en clair à chaque arrêt pour maladie tu démarres par une sanction de 5 jours complets de non prise en charges !!!!

Nos collègues agent ont depuis quelques années 1 jour carence, le gouvernement veut les passer a 3 jours soit 6 demi journée . Pourquoi ? pour renflouer les caisses de la CPAM que l état a vidé depuis qu'il en a arracher la gestion (auparavant la sécu était gérée par les patron et les salariés) Mais contrairement à ce qui est dit, il ne s'agit pas de « rétablir la justice » car de fait pour les fonctionnaire le jour de carence est un jour de « service non fait » ce qui implique : absence de salaire et de cotisation mais surtout ce jour est retiré du nombre de jours nécessaire pour valoriser ses droit à la retraite. Chez le fonctionnaire un jour de carence, c'est un jour de moins pour sa retraite...

Petit appel 67% des salariés du privé n'ont aucune carence , celle-ci est compensée par l employeur Dans le privé le choix imposé de la prévention et de la santé des salariés a été le fait comme un investissement tout en tenant compte du pouvoir d'achat puisque la plupart on une prévoyance et une complémentaire santé payé par l employeur ou avec une forte participation !!!ex: transville a valenciennes 1er arrêt 0 carences , deuxièmes arrêt 1 jours puis trois jours tout cela sur une année lissé , prévoyance prise en charges par l employeur et 50% de la complémentaire santé !!!

La prévoyance du dépt parlons en : options 1 carence se fait sur un calcul désavantageux sur les 12 derniers (la sécu prends en compte les 3 derniers mois !!!)mais elle reste essentiel puisque au bout de 90 jours tu n as que la secu a 50% moins les cotise . (il est bon de préciser qu avec 3 accueils ont dépasse le plafonds de la sécu et que de fait tu passe au forfaits de 52.25 euros jours avant cotise !!

Pour ce qui de l option 2 spécial assfam :

Le prélèvement vient d augmenter a 2.5 % sur ton salaire brut !!mais la clause qui nous a échapper c est que les trois premier jours de carences (3 demi journée secu et 3 demi journée employeurs)ne sont pas pris en compte . Seulement les 4 demi journées pour arriver de 4 a 7 soit deux jours . Exemple pour trois accueils plus de 100 euros par mois donc 1200 euros annuel pour un remboursement de 245 euros !!!faite le compte et faite un bas de laine ou battons nous pour que l employeur prenne en charge ces éléments .

Il va de soi que notre employeurs ne donne pas les moyens pour que les salariés soit dans de bonnes conditions de travail et plutôt que d'investir sur ceux-ci il les oppose et les maltraite . Combien d'entre nous s'appuie sur les conjoints ou la famille pour tenir , combien finissent par craqué physiquement , psychologiquement, psychiquement , socialement !!!

Vous avez reçu un questionnaire sur votre approche de la santé et la prévention dans notre métier... prenez le temps d'y répondre celui est anonyme et les éléments seront porté par le collectif assfam cgt pour mettre en avant la réalité de ce métier .

UN VRAI MÉTIER ?...
... UN SALAIRE
... LA SÉCURITÉ
... L'EMPLOI ?...



Edito: tous les 2ème mardis du mois les représentantes du collectif assfam de la CGT se réunissent pour travailler tous les sujets qui leur sont soumis .

petit rappel

Dans les prochains jours s'organisera une présence dans tout le département du collectif assfam

Nous sommes régulièrement proches de vous lors de réunions de convivialité où un.e collègue nous reçoit à son domicile afin de pouvoir échanger de toutes les problématiques qui vous semblent importantes.

Lundi 13/01/2025 Armentières

Lundi 20/01/2025 Douai

Lundi 03/02/2025 Villeneuve d'Ascq

Lundi 03/03/2025 Tourcoing

Ces moments sont vos moments, toutes les questions que vous vous posez, toutes les informations qui vous traquent. C'est le moment de les sortir et de nous interroger. C'est également que vous avez la possibilité de nous rencontrer et de discuter de vive voix avec nous, vos collègues ...



Représentant.e.s CGT assistants familiaux et assistantes familiales

51 rue Gustave Delory 59047 Lille

E 101, nouveau forum, rue Gustave Delory 59047 Lille

03 59 73 65 73 (standard de la CGT)

06 40 15 38 50 (portable dédié aux assfam)

cgt.assfam59@gmail.com ou cgt@lenord.fr

A chaque fois que nous nous mettons a dispositions des assfam en territoires nous avons des retours positif . La CGT par son maillages de 17 unions locales permet la proximité . Nous sommes le seul syndicat a pouvoir le faire dans des lieux neutre et conviviale si vous ramener les petit gâteaux !!!

Prochaines présences en UL février 2025

Contact alain 0649705769

C est quoi que ces commissions paritaires de tout poil !!!

La CCP concerne les salarié.e.s du département sous contrat (dont les assfam) et vous représente en cas de conflits pour fautes ou licenciement souvent pour inaptitude. Si vous êtes suivies par le syndicat cgt , en tant qu'assfam notre volonté est de faire reconnaître la pénibilité du travail et la possibilité de reclassement qui est obligation de moyen .

Exemple de la dernière séance : **trois « dossiers » sont a l'ordre du jour ...** aucun connue ou accompagné par les syndicats du département donc découverte de personnel assfam et de leurs vécu qui les amené a être en commission pour invalidité totale .

Une première de 62 ans , a préféré faire ouvrir ce droit a la retraite , la direction s'en félicite !! Les deux autres dont une collègue de 51 ans loin de celle-ci se retrouve suite a une situation compliqué avec un accueil qui revient alors qu'il est sortie de l'ase , des problèmes de santé dans sa famille et donc compliqué de maintenir ces accueils (personnes n'évoque le nombre d'accueils avant la mise en « maladie » . La troisième subit la situation est résigné a quitté et se défaire de cette emploi complexe .

Pas évident de venir dans une discussion avec décision finale le départ du salarié , fin de suivie et non de prise en charge du dept .

Si dessus nous rappelons l'obligation de l'employeur et pour le salarié si il en est besoin de se faire accompagné par un syndicat surtout quand on est fragilisé, subordonné ...l'employeur , le dépt a 12000 salariés et combien de métiers , de possibilité de former a ces métier avec une obligation de moyens qui ne sont meme pas évoqué sérieusement . Pour la cgt assfam il faut imposer la prise en charge de la santé et de la prévention pour éviter de finir épuiser même avant la retraite . Je vous rappel qu'il pourrais vous faire tenir jusqu'à 70 ans

Parce que la vie est faite de départs, de fins de vie, de naissances ou de bonnes nouvelles, vous voulez mettre en avant un évènement qui vous concerne ou vous tient à cœur ... n'hésitez pas !!!

Bulletin de contact et de syndicalisation du collectif assfam Cgt pour le département du Nord :

J'envoie un mail à : cgt@lenord.fr

En précisant vos noms et prénoms, profession et lieu de travail

Nous vous recontacterons , bonne continuation

Témoignage:

Cette partie vous est réservée pour vos témoignages, pour nous raconter vos vies, les bons et les mauvais moments !!!

Noémie Question : Vous avez un agrément pour 3 accueils avec chambres partagées , l'ase découvre la complexité de vos accueils et vous impose que deux accueils . Que se passe t il ???

La CGT est démocratique .

Pour cela elle s'organise, elle vous organise un accueil , des formations, des réunions de sa direction pour définir les moyens et action à mettre en place. Pour cela chaque adhérent participe au congrès tout les trois ans et une assemblée générale par an permet de faire un point sur tout les sujets .

Celle-ci ce tiendra le 16 décembre 2024 à Lille; si vous êtes syndiqué.e.s, rapprocher du syndicat CGT pour l'inscription :0359736573

Dans le cadre légale nous envisageons de faire des formations Formation découverte du syndicale. Celle-ci se font sur deux jours et 12 heures . Si nous avons suffisamment d'inscrit (minimum 10) nous déciderons ensemble des jours, demi journée ou dates pour répondre au mieux et du lieu géographique . Pour s'inscrire : 0359736573



Venez vous informer!



Si vous ne pouvez pas venir, consultez la formation en ligne

Réunion d'information sans obligation d'achat, sans abonnement, sans engagement, sans conservateur !

www.cgt.fr



Zone de contact mail : Cgt.assfam59@gmail.com
animateur du collectif Alain Pollet 0649705769

Référent dossier individuel : à pourvoir

Contact sectoriel assfam : Nora H: Roubaix, Tourcoing, Vallée de la lys / Alain P : Douai / Nathalie G : Valenciennes et Cambrai / Nora C : Lille et Roubaix / Christel B : Lille et Seclin / Laetitia C : Flandre et Lille / Naoual J: Métropole

Possibilité de contact pour organiser une discussion

« autour d'un café »

Nous sommes tous assfam et pouvons être contacté sur les mails professionnels ou via le bureau CGT